

## Échos du plan Égalité entre les femmes et les hommes à la ville de Paris



Lors de la deuxième réunion avec la DRH sur le plan Égalité de la ville de Paris, le SUPAP-FSU a continué de porter ses propositions de manière complémentaire de celles déjà défendues le 9 mars avec l'intersyndicale *Pas une minute de plus* – UNSA/UCP/SUPAP-FSU/FO/CFTC : <http://www.supap-fsu.org/2022/03/8-mars-2022-une-journee-puissante-pour-l-egalite-les-droits-des-femmes-et-la-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles.html>.

### Pour l'égalité salariale...en 2022 ? 2023 ? !

Au CT de juin 2022, la ville nous présentera une analyse des inégalités salariales - primes, heures supplémentaires, sujétions incluses.

Le Supap-Fsu demande :

⇒ **Une analyse des salaires des non titulaires** car il y a beaucoup d'opacité vectrice de discriminations entre les femmes et les hommes sur les non titulaires.

⇒ **Des corrections salariales dès le budget de juin 2022.** Les agentes attendent déjà depuis trop longtemps. Il faut aussi une **enveloppe de rattrapage des retards.**

Réponses de la ville : même si les demandes sont légitimes, la ville considère qu'il est impossible de réaliser actuellement le diagnostic pour les non titulaires. La ville ne prévoit des premières corrections sur les salaires **qu'en 2023.**

### Vers une mixité des métiers ?

Outre de créer les conditions de mixité dans l'accès aux métiers, l'important reste que les collègues femmes puissent déjà aujourd'hui avoir de bonnes conditions de travail dans les métiers à prédominance masculine. Mieux elles se sentiront (santé au travail, horaires adaptés, tolérance zéro face au sexisme), plus leur travail sera respecté, plus d'autres femmes les rejoindront. Il faut aussi imaginer de manière plus systématique des lieux de travail avec des regroupements plus féminins.

Le Supap-Fsu demande :

⇒ **Les mises en conformité obligatoires des vestiaires** (Dasco, DJS...) avec un état des lieux complet et les moyens alloués pour les travaux.

⇒ **Des vêtements adaptés aux femmes** –EPI, et vêtement grossesse...les marchés existent mais ne sont insuffisamment utilisés.

Réponses de la ville : jugées légitimes et réglementaires, nos demandes seront remontées pour que ces états des lieux soient présentés au CHSCT de juin.

### Pour des horaires de travail adaptés

Nous avons pointé que beaucoup de familles monoparentales (plus de 90 % de femmes) sont régulièrement en difficulté au travail en lien avec les horaires de travail (cf secteur de la surveillance par exemple...) et que l'augmentation du temps de travail imposé par la ville va accroître ces problématiques.

Le Supap-Fsu demande :

⇒ **Une attention sur les difficultés pour ces agent.es** « d'articuler la vie professionnelle et personnelle » avec un élargissement de cycle de travail respectueux de ces difficultés comme il peut en exister parfois (DPE notamment).

⇒ **Des effectifs supplémentaires pour permettre de meilleure articulation professionnelle :** on le voit à la petite enfance par ex : Flux tendus = épuisement régulier et difficultés supplémentaires pour les femmes en situation de famille monoparentale.

## Des droits pour nos règles !

La campagne de communication sur l'endométriose est un bon début...

Le Supap-Fsu demande :

⇒ **D'informer sur les possibilités concrètes** avec la médecine du travail pour permettre un suivi, un aménagement de poste en cas d'endométriose.

⇒ **Des Autorisations Spéciales d'Absence** pour prévenir les journées de travail trop dures pour une grande partie des collègues **quand elles ont des règles abondantes et douloureuses. La Ville peut devenir exemplaire** sur l'amélioration des conditions de travail pour les femmes par ce biais.

Réponses de la ville : elle partage ces besoins en termes de santé et demandera à l'exécutif ses réponses.

### Pour une maternité sereine et non discriminante :

Le Supap-Fsu demande :

⇒ **D'informer des droits** des agentes enceintes (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F519>), y compris pour les vacataires de la DASCO...

⇒ **De prouver** que la maternité n'est plus évoquée lors de recrutement et qu'il n'y a plus d'impact sur les promotions.

⇒ **De remplacer les congés maternités** pour faciliter le départ des collègues et prévenir les surcharges de travail des équipes.

Réponses de la ville : la ville prend note mais aujourd'hui, seules des réorganisations du travail sont proposées par la DRH et non des remplacements.

### Prévention des violences : une question de santé aussi !

La ville a présenté son plan de formations de secteurs multiples Médecine préventive, MISST, Inspection générale /Disciplinaire...

Le Supap-Fsu demande :

⇒ **Des formations obligatoires**, l'élargissement du nombre d'agent.es formé.es, le retour sur le contenu des formations aux mandaté.es chsct afin d'en tirer des enseignements sur l'organisation du travail et sur l'accompagnement de la victime.

⇒ Le respect **des obligations d'employeur** dans la suppression de ces violences.

⇒ **l'accompagnement concret des victimes dans la demande de protection fonctionnelle** y compris pour obtenir des préjudices **de la part de l'employeur qui n'a pas assuré sa sécurité.**

⇒ **Qu'elle applique la loi en reconnaissant les violences sexistes et sexuelles en accident du travail.** En attendant, le Supap-Fsu fera remonter à la DRH centrale toute situation qui n'est pas prise en compte en accident du travail pour que cela soit traité.

Réponses de la ville : la ville reconnaît l'importance de travailler de manière opérationnelle sur les accidents du travail et sur le levier de l'organisation du travail pour réduire les risques.

Le Supap-Fsu rappelle sa disponibilité grâce à son expertise dans ce domaine pour travailler sur des démarches santé au travail et prévention face aux traumatismes que ces violences génèrent.

**En amont des instances qui délibéreront sur l'égalité en juin, nous reviendrons vers vous car c'est avec vous que nous gagnerons l'égalité !**

**Si vous êtes concernées et que la ville ne vous accompagne pas dans ces démarches pour votre santé au travail, prenez contact avec le collectif féministe SUPAP-FSU :**

[feministesupap@gmail.com](mailto:feministesupap@gmail.com)